



Mohamed Soumah, lors d'un atelier écriture/photographie avec Fabienne Yvert à l'été 2020

## rendez-vous

### février

#### Mercredi 3 février

Atelier Arts plastiques adultes/ enfants avec Pascale Guérin de 14h à 16h à Peuple et Culture

#### Jeudi 11 février

Atelier d'écriture avec Fabienne Yvert de 14h à 16h à Peuple et Culture

#### Lundi 15 février

Projection de films courts et d'animation avec le Secours populaire de 15h à 17h, à Peuple et Culture

#### Mercredi 17 février

Atelier Arts plastiques avec le Secours populaire de 14h à 16h, à Peuple et Culture

#### Vendredi 19 février

Atelier Arts plastiques avec le Secours populaire de 14h à 16h (suite)

#### Lundi 22 février

Projection de films avec le Secours populaire de 15h à 17h, à Peuple et Culture

#### Mercredi 24 février

Atelier Arts plastiques adultes/ enfants avec Pascale Guérin de 14h à 16h à Peuple et Culture

## édito

Mohamed est arrivé à Tulle depuis plusieurs années. Il s'est «intégré» - comme on dit - rapidement dans le tissu social et associatif de la ville. Il a trouvé une nouvelle maison et une autre famille au sein de la Fédération du Secours populaire de la Corrèze. Son sens de la solidarité et son humanité l'ont rendu indispensable à la vie quotidienne de la structure qui lutte chaque jour pour que les plus démunis (et il y en a de plus en plus de toutes origines et catégories sociales) tiennent le coup, mangent à leur faim, survivent malgré la crise, les crises. Mohamed a entrepris des démarches auprès de l'administration française en vue de sa régularisation. Le plus dur était à venir. *Dura lex, sed lex...* La préfecture veut bien qu'il reste «chez nous» mais à certaines conditions : trouver un travail en CDI dans un secteur professionnel en tension ! Autant chercher un aiguille dans une botte de foin en temps de COVID 19. Cet été, il a participé avec Peuple et Culture à un atelier d'écriture photographique avec Fabienne Yvert. «*Se tenir debout malgré les circonstances*» avait-il écrit sur son carton. Une phrase qui prend tout son sens aujourd'hui. Il est devenu quasi impossible de nos jours de traverser certaines passerelles, frontières, et la jungle des lois.

*Serge Hulpusch*

# Quinzaine franco-allemande

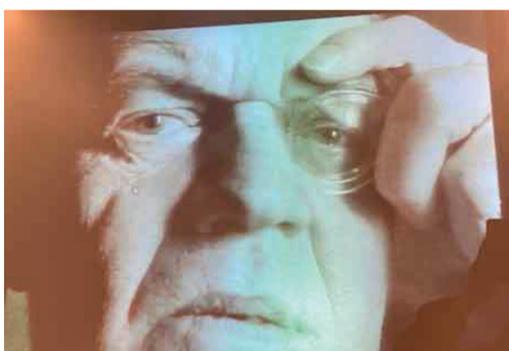
## Raoul Hausmann : un artiste à dada sous les bombes

Dans le cadre de la quinzaine franco-allemande\* organisée par Peuple et Culture Corrèze au lycée Edmond-Perrier, la projection du film documentaire «Raoul Hausmann, Dadasophe officiel» (1997 - 52') de Michel Toutain et Georges Châtain, a donné lieu à des échanges avec les élèves de 1ère et de terminale en option Arts plastiques, avant un vernissage de l'exposition, au CDI de l'établissement, consacrée à cet artiste allemand, co-fondateur du mouvement Dada Berlin.

Georges Châtain a souligné le contexte politique et culturel qui a facilité la concrétisation de ce film. Une histoire personnelle d'abord avec plusieurs rencontres entre Georges Châtain, journaliste arrivé à Limoges à la fin des années 60 et Raoul Hausmann, artiste clé du mouvement Dada, qui fuyant le nazisme trouva refuge à Peyrat-le-Château en Haute-Vienne où il survécut dans la clandestinité puis s'installa à Limoges à la fin de la guerre. Puis l'arrivée de la «gauche» au pouvoir en 1981 et la politique culturelle décentralisée portée par le ministre Jack Lang, qui aura aidé à l'éclosion de ce film passionnant. Il prendra plus d'une décennie à voir le jour au gré des diverses demandes d'autorisations et des problèmes techniques.



Par le biais de montages alternés d'entretiens d'artistes, de chercheurs, universitaires et d'images d'archives, le film tire le portrait assez net de Raoul Hausmann, un homme pris dans les tenailles de l'histoire chaotique du XXe siècle, marquée au fer rouge par deux guerres mondiales destructrices. De 1950 à 1970, la dernière partie de sa vie à Limoges sera plus paisible. Raoul Hausmann y continuera ses recherches et expérimentations artistiques, dans un relatif anonymat, pointait Georges Châtain. Il entretiendra en effet des liens étroits, de manière épistolaire, avec les différents mouvements artistiques de son temps et cela jusqu'à la fin de son existence.



De Berlin à Ibiza, de Prague à Peyrat-le-Château puis Limoges, la vie de Raoul Hausmann est bousculée par la nécessité de partir en exil. L'art n'est en rien détaché de l'histoire, séparé du monde. Le film fait le choix de cette trame historique en toile de fond du récit. Georges Châtain a rappelé aux élèves le contexte de l'irruption du mouvement Dada, une volonté radicale pour une poignée d'artistes d'éclater, abolir les codes entre les arts et la vie, après les ravages de la guerre de 14-18. Sur le champ de ruines encore fumantes de

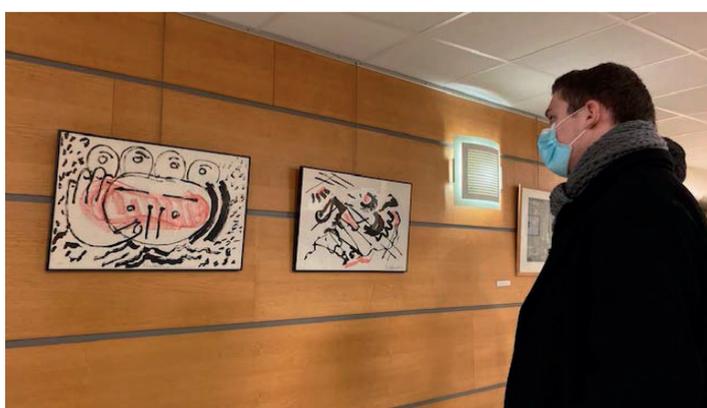
l'Europe, il fallait que l'art coupe les ponts avec l'académisme des Beaux Arts et les discours nationalistes. Le cubisme a ouvert la voie à ces évolutions alors que l'idée révolutionnaire communiste souffle sur l'Europe par l'Est. Dans une archive, Raoul Hausmann explique avoir eu une forme de «révélation» artistique à la vision d'une statue d'un soldat sans tête. A partir de ce trou, ce manque, il a l'idée de compléter l'oeuvre par une photographie. Le collage et le photomontage sont nés de cette figure humaine manquante. De l'évolution du mouvement Dada, le film montre des choix à faire entre un art engagé politiquement ou un art centré sur l'esthétique. Raoul Hausmann prendra le parti de l'esthétique et jusqu'à la fin de sa vie, il cherchera à créer, inventer de nouvelles formes de langage. Presque aveugle, ses derniers tableaux sont des collages composés au toucher. Une élève dira avoir été bousculée par un poème sonore lettriste de l'artiste, qui ouvre le documentaire.

De l'héritage du mouvement Dada dans l'art contemporain, Georges Châtain a souligné son importance et son actualité : «Les dadaïstes s'inspirent de la rue. Aujourd'hui, les artistes le font presque systématiquement» ... Il a précisé également que lors du tournage du film, le transfert des œuvres de l'artiste dans le fonds du Musée d'art contemporain de Rochechouart (en Haute-Vienne) était dans les tuyaux mais pas encore finalisé, d'où son absence dans le récit. «Avec 700 œuvres et un ensemble d'archives considérable (poèmes, textes théoriques, correspondances, carnets ou encore négatifs photographiques), le fonds Hausmann du musée d'art contemporain, permet de rendre compte de l'oeuvre ambitieuse de Raoul Hausmann et de l'arrière-plan historique et intellectuel qui l'a nourrie» présente le musée. En 1993, la correspondance de Raoul Hausmann depuis les années 1940, soit 6.000 lettres de la période de l'après-guerre à la mort de l'artiste en 1971, a rejoint le fonds du musée.

La présentation de l'exposition d'une trentaine d'œuvres de Raoul Hausmann issues du fonds FRAC Nouvelle Aquitaine, a suivi la projection. L'éclairage de David Molteu, médiateur à Peuple et Culture, a mis en lumière la richesse et l'originalité du travail de Raoul Hausmann. Un appel à poursuivre la découverte de cet artiste et de ceux et celles qui l'ont accompagné dans cette aventure esthétique telle Hanna Höch, artiste plasticienne allemande, actrice du mouvement Dada. Son travail de photomontage et de découpage influencera fortement Raoul Hausmann.

Serge Hulpusch

\*La quinzaine franco-allemande est portée par le Fonds citoyen franco-allemand qui soutient des projets qui renforcent et approfondissent les échanges entre les deux sociétés civiles ; site [www.fondscitoyen.eu/node/52](http://www.fondscitoyen.eu/node/52)



# Cinéma documentaire

## Un réseau de diffusion du cinéma documentaire en territoire rural

En octobre 2001, Peuple et Culture Corrèze a commencé à imaginer et à mettre en place un réseau de diffusion à Tulle et dans plusieurs petites communes rurales en Corrèze. Avec la conviction que le cinéma documentaire est capable de provoquer, plaisir, émotion, pensée, interrogations sur soi et sur le monde.

Depuis plusieurs années, s'est construit un réseau de diffusion grâce au soutien et la motivation de spectateurs actifs qui partagent l'envie de faire découvrir des films au sein de petites communes où le cinéma documentaire n'arrive jamais. Chaque localité décide de sa programmation : elles défendent et soutiennent ainsi un choix indépendant. En moyenne, 70 projections (sur grand écran et avec une qualité de l'image et du son) ont lieu chaque année suivies d'une discussion parfois en présence du réalisateur ou d'un protagoniste du film et d'un moment convivial.

Ces projections ont lieu dans plusieurs communes : St Martin-La-Méanne, Chenailler-Mascheix, Marcillac-La-Croisille, Madranges, Chartrier-Ferrière, St-Pardoux-La-Croisille, Chanteix, Sérilhac, Le Chastang... dans des salles des fêtes, des granges, un temple, chez l'habitant, en plein air... Peuple et Culture est aussi associé au cinéma Louis-Jouvet d'Uzerche, en partenariat avec La P'tite Fabrique Solidaire, ainsi qu'avec le cinéma Veo de Tulle.

Des projections mensuelles sont organisées dans les locaux de Peuple et Culture et regroupent l'ensemble des acteurs locaux pour visionner ensemble des nouveaux films qui ont souvent été découverts dans les festivals de cinéma documentaire, notamment les Etats généraux du cinéma documentaire de Lussas, le festival du réel à Beaubourg dans lesquels se rendent régulièrement plusieurs personnes de l'association.

Pour rejoindre l'initiative et organiser des projections dans votre commune, ou simplement emprunter un dvd parmi les 1800 titres de la vidéothèque, prendre contact avec David Chadelaud au 05 55 26 32 25 ou par mail à : [david.chadelaud@gmail.com](mailto:david.chadelaud@gmail.com)



Une projection dans une grange de Marcillac-la-croisille en partenariat avec l'association l'Ecole de Nougein. Projection suivie d'un concert de musique trad'

## Relais artothèque

Musées, lieux d'exposition fermés...venez chercher une ou plusieurs œuvres au relais artothèque à installer chez vous ou sur votre lieu de travail...

Emprunter une œuvre d'art comme on emprunte un livre dans une bibliothèque, tel est l'une des possibilités offerte par le relais confié à Peuple et Culture par le FRAC-Artothèque de la Nouvelle Aquitaine.

Plus de 500 œuvres représentant les différents courants de la création contemporaine des cinquante dernières années sont accessibles dans nos locaux aux heures d'ouverture, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

David Molteau, en charge du relais, peut vous accompagner dans ce choix et vous faire découvrir plus largement cette collection.

Et malgré la situation sanitaire contraignante il continue en ce moment à intervenir en milieu scolaire en collaboration avec les enseignants par des ateliers d'expression sur les œuvres et des séances de pratique artistique.

Contact : [david.molteau@orange.fr](mailto:david.molteau@orange.fr)



Gérard Paris-Clavel ; Qui a peur d'une femme? 1995. Affiche, impression sérigraphie sur arches, 80 x 120 cm.

# Ne pas renoncer...

## Dans le respect des règles sanitaires

Les locaux de Peuple et Culture comprennent deux grandes salles d'activités, ce qui permet d'accueillir des petits effectifs avec une grande distanciation, aussi nous avons décidé de recommencer les ateliers habituels « en vrai », l'atelier arts plastiques enfants/ adultes avec Pascale Guérin ( tous les mercredis de 14 h à 16 h ) et l'atelier d'écriture avec Fabienne Yvert ( une fois tous les 15 jours de 14h à 16 h ) De plus à la suite d'une double rencontre avec le Secours populaire et le Cada et du constat d'un grand isolement vécu par les personnes réfugiées ou / et en situation de pauvreté et aggravé par la situation sanitaire, nous ouvrons d'autres ateliers en effectifs réduits ( voir agenda ).

## Des associations présumées coupables ?

Peuple et culture partage le point de vue et l'inquiétude exprimés par le mouvement associatif concernant le projet de loi « confortant les principes républicains » (anciennement intitulé votre projet de loi contre les séparatismes). Extraits de la tribune publiée sur le site de FranceInfo :

Après les vifs débats qui ont animé le débat public autour de la liberté d'informer, c'est aujourd'hui la liberté associative qui se trouve mise en question par le projet de loi confortant le respect des principes de la République. Deux libertés publiques aussi fondamentales l'une que l'autre au cœur du socle républicain et démocratique. Les premières que les régimes autoritaires cherchent en général à museler. À chaque fois, quelques déviations à la loi commune sont montrées du doigt pour imposer une nouvelle règle coercitive applicable à tous. À chaque fois, l'arsenal juridique en vigueur permet pourtant déjà de condamner ces exactions.

C'est pourquoi Le Mouvement associatif dans son ensemble s'interroge légitimement sur les raisons motivant le nouveau «contrat d'engagement républicain» pour les associations recevant des subventions, prévu dans le projet de loi confortant le respect des principes de la République. Pourquoi quelques cas marginaux, qui n'entrent ni dans l'esprit ni dans la lettre de la loi de 1901, qui fait partie de nos rares principes à valeur constitutionnelle, devraient-ils conduire à jeter la suspicion sur l'ensemble du monde associatif, en lui imposant le préalable d'un «contrat d'engagement républicain» ?

«Les associations qui reçoivent des aides publiques ne manquent pas d'être déjà encadrées par tout un arsenal réglementaire d'agrèments, de reconnaissances, de conventions et d'objectifs qui n'ignore rien de leur identité et de leurs activités.» À cela s'ajoute la Charte d'engagements réciproques entre l'État, les associations d'élus territoriaux et Le Mouvement associatif, signée en 2001 puis en 2014. Or, ainsi que le relève très clairement l'avis rendu par le Haut Conseil à la Vie associative sur ce projet de loi, la Charte prévoit déjà le respect des principes républicains et de non-discrimination entre les personnes. Et elle a la grande qualité de s'inscrire dans un rapport de confiance entre les pouvoirs publics et les associations et non dans une logique du tout-contrôle, illusoire mais néanmoins dangereuse.

Décerner une sorte de brevet préalable de conformité républicaine rappelle de très mauvais souvenirs dans l'histoire mouvementée de la liberté de s'associer : ceux des régimes de contrôle a priori du droit d'association instaurant une méfiance généralisée, bridant l'engagement des citoyens.

Les associations d'origine confessionnelle catholique, protestante, juive ou musulmane qui assurent une part essentielle des oeuvres caritatives et luttent contre une misère inédite passeront-elles le test républicain ? On sait que c'est justement la forme associative promue par la République qui a ouvert les religions au respect de la laïcité et a prévenu les déviances radicales...

Pour plus d'informations sur le projet de loi : [lemouvementassociatif.org/examen-du-pjl-principes-de-la-republique-mobilisation-des-associations](http://lemouvementassociatif.org/examen-du-pjl-principes-de-la-republique-mobilisation-des-associations) ; [blogs.mediapart.fr/rouby-gilles/blog/051120/apres-le-discours-des-mureaux-quel-projet-de-loi-se-dessine-pour-quelle-societe](http://blogs.mediapart.fr/rouby-gilles/blog/051120/apres-le-discours-des-mureaux-quel-projet-de-loi-se-dessine-pour-quelle-societe)

## Dates à retenir

**Samedi 6 et dimanche 7 mars** l'association Rencontres & Dédicaces maintient au calendrier l'organisation de la foire du livre de Naves, dimanche 7 mars à Naves salle du Pré Bourru, ainsi que la conférence d'ouverture, samedi 6 mars avec Marie-Cécile Naves, chercheuse à l'IRIS, sur le thème : « La démocratie féministe. Réinventer le pouvoir ». Tulle, salle de l'Amphithéâtre de l'Hôtel du Département Marbot à partir de 15h.  
**Samedi 20 mars** l'exposition de Pascale Guérin à la médiathèque d'Argentat est prolongée



Affiche Fabienne Yvert, début janvier, dans la rue à Toulouse avec la Cave Poésie

Peuple et Culture Corrèze - 36 avenue Alsace-Lorraine - 19000 Tulle

tél : 05 55 26 32 25

[peupleetculture19@gmail.com](mailto:peupleetculture19@gmail.com) - <http://peupleetculture.fr>

Peuple et Culture Corrèze n°167 tiré à 1000 exemplaires

Directrice de la publication : Manée Teyssandier

Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531

La Région Nouvelle Aquitaine participe à l'activité cinéma documentaire et relais artothèque du

Limousin de Peuple et Culture (dispositif "Emplois associatifs").

